

Pour communiquer avec moi, visitez le site de l'école. Sous l'onglet *Notre école*, cliquez sur *Bottin du personnel* et trouvez le *Département des arts*.

**CONNAISSANCES ABORDÉES DURANT L'ANNÉE**

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en arts plastiques.

**Étape 1** - 30 août au 14 janvier

Le contenu pourrait changer durant la session

**Étape 2** - 17 janvier au 22 juin

Le contenu pourrait changer durant la session

**Livret d'exercices** Techniques de dessin.  
**Motifs et tonalité** Explorer les motifs variés ainsi que les valeurs de ton.  
**Oiseaux** Dessin d'observation aux mensurations indiquées selon le *Guide des oiseaux du Québec*.  
**Nature morte** Explorer le dessin d'observation avec des objets placés devant eux. Création d'une œuvre à partir d'une photo personnelle.  
**Travail de réflexion selon le programme PEI.**  
**Symétrie** Travail aux ciseaux seulement. Formes découpées et positionnées adéquatement pour former une image symétrique.  
**Amphore grecque** Projet interdisciplinaire Arts visuels et Univers social.  
**Modelage** Sculptures en pâte à modeler

**Vive la créativité!** Dessins improvisés.  
**Jeu de cartes** Création originale des personnages avec symétrie inversée.  
**L'art canadien** Recherche sur un artiste peintre canadien. Création d'une œuvre inspirée de l'artiste choisi. **Travail de réflexion selon le programme PEI.**  
**Cadavre exquis** Jeu graphique surréaliste fait par plusieurs.  
**Tangram** Sculpture de carton de plusieurs polyèdres.  
**Calligraphie** Travail à l'encre ou au feutre.  
**Gros plan** Reproduction de dessin à répétition/variation.  
**Examen final** Réaliser une œuvre intégrant quelques notions vues durant l'année.

**Organisation / Approches pédagogiques** L'élève devra être attentif aux consignes orales et/ou dessinées, aux fiches techniques, aux démonstrations, aux approches interdisciplinaires, à l'utilisation de la technologie informatique et aux notions d'Histoire de l'Art.

**Matériel** À tous les cours, l'élève devra apporter sa trousse d'art. Son processus de création est consigné dans son portfolio (cahier de traces, croquis, dessins, feuilles imprimées, matériel pédagogique, images, observations, commentaires). Aussi, plusieurs matériaux d'art lui seront offerts pour la réalisation des projets.

**Devoirs / Travaux** **Classroom** est un atout important pour la remise de tous les travaux PEI. Au cours de l'année, selon la demande de l'enseignant et des projets, l'élève devra effectuer des recherches (images de l'art, articles, artistes...) afin de s'inspirer.

À l'étape 1, l'élève prendra une photo personnelle et devra l'imprimer en nuance de gris. Aux étapes 1 et 2, l'élève fera un travail de réflexion selon le programme PEI.

**Récupération / Enrichissement** À chaque semaine, il y aura plusieurs périodes de récupération sur l'heure du dîner. Plusieurs cahiers d'exercices avec méthodes de dessins seront disponibles afin d'aider l'élève à produire une image. Le calque sera possible occasionnellement.

**COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer. **Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.**

<b>1- Créer des images personnelles</b>	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des propositions de création variées et transforme la matière en faisant appel à la mémoire, à l'observation et à l'invention. Il crée ses images avec des matériaux traditionnels ou numériques. Il fait l'essai de différents gestes transformateurs. Il utilise le vocabulaire disciplinaire.
<b>2- Créer des images médiatiques (70 %)</b>	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des propositions de créations médiatiques en tenant compte de la fonction du message (informer, persuader, divertir). Il apprend à tenir compte des codes visuels pour augmenter l'efficacité du message. Il fait l'essai de différents gestes transformateurs. Il utilise une variété d'éléments du langage plastique en fonction du message visuel et des destinataires.
<b>3- Apprécier des images (30 %)</b>	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève prend contact avec un répertoire visuel varié. Il compare ses pistes d'observation avec celles de ses pairs. Il communique son appréciation verbalement ou par écrit. Il relève les éléments représentés dans des œuvres qui proviennent de différents mouvements et de diverses périodes artistiques

**PRINCIPALES ÉVALUATIONS ET RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN**

<b>Étape 1</b> Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Résultat inscrit au bulletin	<b>Étape 2</b> Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Examen école obligatoire	Résultat inscrit au bulletin
30 août au 14 janvier Compétences 1 - 2 - 3 + <b>Projet PEI</b>	Oui	17 janvier au 22 juin Compétences 1 - 2 - 3 + <b>Projet PEI</b> + <b>Examen final</b>	Oui	Oui

## PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE

### Volet ARTS VISUELS

L'ÉLÈVE FAIT UN TRAVAIL DE RÉFLEXION SELON LES CRITÈRES SUIVANTS:

#### Critère Ⓐ Recherche

- Étude d'un concept artistique / d'un contexte de création / d'une biographie d'un artiste
- Appréciation / Critique d'œuvres

#### Critère Ⓑ Développement

##### Portfolio

- Formuler l'intention de création avec le langage des arts visuels
- Exploration + annotations d'idées et tous les croquis ⇒ essais - erreurs

#### Critère Ⓒ Création

- Production d'une œuvre artistique tenant compte ✓ concept + intention

#### Critère Ⓓ Évaluation

- Retour sur l'objectif créatif - ton projet ⇒ intention - exécution
- Réflexion du développement en tant qu'artiste apprenant

«Les arts constituent une forme d'expression humaine universelle et un mode de la connaissance sans pareil, qui nous entraînent dans des activités affectives, imaginatives et productives. L'apprentissage par les arts nous aide à explorer, à façonner et à transmettre notre identité et notre individualité. En plaçant l'accent sur l'individu, il nous permet d'améliorer notre confiance en nous, notre résilience et notre adaptabilité, et encourage notre sentiment d'appartenance et notre sens de la communauté par la reconnaissance des identités. Au cours de l'adolescence, les arts permettent aux élèves de développer leur intelligence au niveau social, émotionnel, intellectuel et personnel, de façon globale et adaptée à leur âge. Dans le cadre des cours d'arts du PEI, les élèves ont des occasions d'agir en tant qu'artistes et en tant qu'apprenants en arts. Les artistes se doivent d'être curieux. En développant leur curiosité envers eux-mêmes, les autres et le monde, les élèves deviennent des apprenants efficaces et des chercheurs capables de résoudre des problèmes de manière créative. Ils évoluent en menant à bien des activités de création, de réalisation et de présentation artistiques qui font appel à leurs sentiments, leurs expériences et leurs idées, et les expriment. Une telle pratique leur permet d'acquérir de nouvelles compétences et de maîtriser celles développées précédemment. Le développement artistique est un processus dynamique, qui n'est pas nécessairement linéaire. L'élève évolue librement dans un processus créatif menant à une compréhension artistique plus approfondie. Dans les arts du PEI, le processus de création artistique est autant valorisé que le stade de la réalisation ; ces deux facettes prises ensemble nous indiquent ce que les élèves ont découvert, appris et essayé de transmettre. Dans les arts du PEI, les quatre objectifs spécifiques ont la même importance et la même valeur. Même si ces objectifs spécifiques peuvent être abordés séparément pour étayer l'apprentissage, leur usage conjoint enrichit l'enseignement et l'apprentissage des arts. Si la pensée créative s'intègre naturellement dans les arts du PEI, elle peut tout aussi aisément être placée au cœur d'autres groupes de matières. Cet objectif spécifique revêt une importance capitale dans l'éducation contemporaine car il ouvre la voie à un apprentissage centré sur l'élève et conçu pour durer tout au long de la vie. Il s'agit d'un objectif pertinent pour pouvoir faire face aux impératifs de polyvalence sur le marché de l'emploi et à la demande croissante d'innovation et de changement sur le lieu de travail qui caractérisent le contexte actuel. La pensée créative constitue à la fois un objectif spécifique des arts et une compétence liée aux approches de l'apprentissage. La pensée créative encourage les élèves à développer leurs compétences métacognitives et à devenir des apprenants autorégulés. Les arts du PEI stimulent l'imagination des jeunes, remettent en cause les perceptions et permettent aux élèves de développer des compétences créatives et analytiques. En étudiant les arts, les élèves peuvent mieux comprendre les arts en contexte et les histoires culturelles associées aux travaux artistiques, ce qui leur permet de développer leur curiosité et leur empathie envers le monde. Ils remettent en cause l'identité personnelle et l'enrichissent, et permettent de sensibiliser les élèves à l'esthétique dans un contexte concret.»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Baccalauréat international, extrait tiré du Guide d'art du PEI de l'IB (mai 2014)